



I. QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA PLATEFORME BIBLIOPÔLE POUR LE RÉSEAU LOIRE-AUTHION ?

Pour les bibliothèques du réseau Loire-Authion de l'EPCI d'Angers Loire Métropole (Andard, Bauné, Brain sur l'Authion, Corné, La Bohalle, La Daguenière, St Mathurin sur Loire), le BiblioPôle propose :

- **une desserte principale** dans l'année planifiée par le BiblioPôle pour chaque bibliothèque du réseau avec un échange maximum de 300, 400 ou 500 documents imprimés selon la catégorie à laquelle appartient la bibliothèque (Point lecture-Bibliothèque Relais- Médiathèque).
- **jusqu'à deux dessertes complémentaires possibles**, sur demande préalable, avec un échange plus limité de documents (jusqu'à 150 ou 200 livres) pour le compte du réseau.
- **tout au long de l'année**, à l'occasion, ou non, d'un passage au BiblioPôle, la possibilité d'échanger pour chaque bibliothèque du réseau ou pour l'ensemble du réseau jusqu'à une trentaine de documents.

II. COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Lors de la desserte principale annuelle** (de septembre à début juillet) planifiée par le BiblioPôle avant l'été précédent, au moins trois membres de l'équipe de la bibliothèque, bénévoles et/ou professionnels, sont accueillis au BiblioPôle sur une demi-journée (à 9h30 ou 13h30) pour effectuer le choix de livres. Les livres empruntés précédemment sont retournés.
- **Pour les deux dessertes complémentaires de l'année**, dix jours au moins avant la date souhaitée, le responsable du réseau prend rendez-vous par téléphone au standard du BiblioPôle au 02 41 33 03 20 ou par mail : jm.guy@maine-et-loire.fr ou a.deschennes@maine-et-loire.fr
- **Pour les échanges de 30 documents maximum**, les bibliothèques ou le responsable du réseau sont accueillis sans rendez-vous au BiblioPôle du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

III. AUTRES MODALITÉS PRATIQUES

- Aucun échange n'est possible pendant les périodes de vacances scolaires (y compris pour les échanges jusqu'à 30 documents).
- Le transport des documents est organisé par le réseau. Le service technique de la commune, selon l'organisation choisie par la collectivité, peut, bien sûr, être accueilli au BiblioPôle pour le transport des livres.
- Le BiblioPôle peut mettre des caisses de transport à disposition des bibliothèques.
- Pour l'ensemble des dessertes, il faut obligatoirement se présenter à l'accueil du BiblioPôle (porte principale) pour signaler son arrivée. La bibliothèque est invitée à se stationner dans le garage du BiblioPôle pour faciliter le transport des documents et la logistique.

Les modalités des échanges de documents audiovisuels et des mangas restent les mêmes.

Pour tous renseignements sur ce sujet, contacter :
Anne Deschennes, cheffe de l'Unité Offre et Circuit Documentaire
a.deschennes@maine-et-loire.fr

Le BiblioPôle
ZI La Croix Cadeau
5, rue Paul Langevin
49240 AVRILLÉ
Tél. : 02 41 33 03 20
<https://bibliopole.maine-et-loire.fr>